

Projet de réhabilitation du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré par la Corporation de développement du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré

Dossier : 6211-04-066

Compte rendu de la période d'information publique du 23 mai au 22 juin 2019

La période d'information publique concernant le *Projet de réhabilitation du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré par la Corporation de développement du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré* a pris fin le 22 juin 2019. Conformément au mandat qui lui a été confié le 2 mai 2019 et en vertu de l'article 10 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (Q-2, r.23.1)*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

Le projet

Justification et description

La Corporation de développement du quai de Sainte-Anne-de-Baupré (CDQSAB) envisage de réhabiliter le quai de Sainte-Anne-de-Baupré. Actuellement, seuls les piétons y ont accès et il est utilisé essentiellement pour la pêche. Les objectifs du projet sont d'assurer la longévité du quai, de garantir la sécurité de ses usagers, de donner accès au fleuve à la population, ainsi que de favoriser et de diversifier le développement récréotouristique de la municipalité et de la région en offrant notamment des excursions touristiques.

Le projet comprendrait la reconstruction de la digue d'approche menant à la tête du quai et l'agrandissement de celle-ci d'une superficie d'environ 200 m². Sur la face ouest de la digue, l'initiateur propose l'ajout d'un escalier de béton permettant la mise à l'eau de petites embarcations (canots et kayaks). Les travaux envisagés pour la réfection de la digue sont la stabilisation des talus par des techniques végétales et des enrochements qui seraient implantés de chaque côté de la digue. Un mur en pieux-palplanches est envisagé pour la reconstruction et l'agrandissement de la tête du quai, ce qui viendrait coffrer le quai existant. La tête du quai reconfigurée permettrait l'accostage des bateaux de croisières sur les faces est, ouest et sud. Une portion en béton et une autre en platelage de bois sont aussi prévues pour la surface carrossable du quai et la digue d'approche.

Les travaux seraient d'une durée d'environ 6 mois et débuteraient en septembre 2020. Le coût estimé des travaux est de 15 M\$ et le nouveau quai aurait une durée de vie de 30 ans.

(Extrait du communiqué émis le 23 mai 2019)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information du 4 juin 2019. Ces préoccupations sont les suivantes :

Environnement et changements climatiques

- prévision, dans l'étude d'impact, des répercussions des changements climatiques (érosion côtière, niveau des eaux) sur le secteur touché pour les prochaines années et prise en compte dans la conception du projet ;
- existence d'une évaluation des impacts négatifs sur l'environnement comparant le quai dans son état actuel et le projet présenté par l'initiateur ;
- alimentation du système hydraulique de la machinerie utilisée pour les travaux par des huiles végétales ;

- sensibilisation de l'initiateur au fait que le projet répond à la démarche du Plan de développement durable 2010-2013 de la Côte-de-Beaupré intégrée à son Schéma d'aménagement ;
- information concernant les mesures de compensation prévues dans le projet, notamment pour les habitats aquatiques.

Emplois et économie

- prévisions réalisées en matière d'accostage de bateaux de croisière ;
- possibilité de postuler pour les emplois générés par les travaux et priorité à l'embauche accordée aux résidents de la Côte-de-Beaupré ;
- retombées économiques anticipées : évaluation précise en termes d'affluence touristique, d'apport pour les commerces et d'emplois.

Aménagement et usage des lieux

- prise en compte des besoins et de l'utilisation actuelle du quai, autant de la part des citoyens que des touristes ;
- intégration d'une œuvre d'art à l'architecture du site développé ;
- précisions sur la nature des nuages blancs présentés sur le visuel des travaux projetés ;
- perte de superficie due à l'empiètement sur le littoral, identification de la partie du littoral subissant cette perte et les détails du projet de compensation prévu.

Circulation

- détails relatifs aux aménagements prévus au regard de la circulation ;
- prévision de la construction d'une route temporaire pendant la réalisation des travaux ;
- aménagement particulier prévu de la circulation post-projet.

Archéologie et patrimoine de la Nation huronne-wendat

- intention de l'initiateur de réaliser un inventaire archéologique par le biais d'une fouille sur le site du projet ;
- présentation d'une lettre adressée au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques demandant une étude de potentiel archéologique sur le site du projet, parce qu'une pointe de projectile y a été découverte en 1956.

Autres

- statut de la société responsable du projet, organisme à but non lucratif ou autre ;
- durabilité des travaux projetés au-delà des 30 ans prévus au projet.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents en format papier sur le projet ont été déposés dans le centre de documentation du BAPE à Québec ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centres	Adresses
Bureau municipal <i>Accès Internet gratuit</i>	9336, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré
Bibliothèque Yahiatonhka' <i>Accès Internet gratuit</i>	20, rue de l'Ours, Wendake

Le site Web

Le communiqué de presse, annonçant la période d'information publique, a été déposé dans le site Web du BAPE ainsi que l'ensemble des documents du projet tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Ces documents sont accessibles par un hyperlien menant vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (www.ree.environnement.gouv.qc.ca) où toute la documentation est disponible en version électronique.

La parution de l'avis public par l'initiateur

Date	Quotidien	Hebdo régional
22 mai 2019	<i>Le Soleil</i>	-

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
23 mai 2019 Début de la période d'information publique	Médias écrits et électroniques de Québec	219	Site Web, compte Twitter du BAPE : 1 960 abonnés et compte Facebook du BAPE : 1 453 abonnés
4 juin 2019 Rappel de la tenue de la séance publique d'information	Médias écrits et électroniques de Québec	Ne s'applique pas	compte Twitter du BAPE 1 976 abonnés et compte Facebook du BAPE : 1 509 abonnés

La séance d'information

Date	Le mardi 4 juin 2019 à 19 h 30
Lieu	Centre des loisirs Sainte-Anne, 10 000, boul. Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Beaupré
BAPE : Animation	M ^{me} Julie Olivier, conseillère en communication
Accueil et prise de notes	M ^{me} Annie Cartier, coordonnatrice
Initiateur du projet	M. David Dorion, Corporation de développement du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré M. Stéphan Ferrero, Norda Stelo M ^{me} Annie Taillon, Norda Stelo
Assistance	46 personnes
Webdiffusion audio	19 branchements
Durée	1 heure 20 minutes

Les relations de presse

Aucun média n'était présent à la séance publique d'information du 4 juin 2019.

La revue de presse

Aucune entrevue n'a été accordée pendant la période d'information publique et aucun article au sujet du projet n'a été répertorié.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu que les impacts potentiels sur les droits de la Nation huronne-wendat sont de faible importance. Des échanges avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.

Julie Olivier

Québec, le 25 juin 2019

Julie Olivier, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Annie Cartier, coordonnatrice